

le célèbre amateur a voulu en perpétuer de la sorte le souvenir et laisser à ses imitateurs la description d'une collection unique en son genre, comme aux érudits le texte de documents pour la plupart inédits.

Un écrivain bien connu dans le monde des lettres, M. Ét. Charavay, s'est chargé d'annoter ces textes précieux, et en a fait précéder le Catalogue raisonné d'un véritable traité *ex professo* de la Science des Autographes.

Cette branche si intéressante de l'archéologie (l'auteur dit humblement de l'art de la curiosité), qu'on croit généralement être de date récente, fut inaugurée au xvii^e siècle par Philippe de Béthune, frère de Sully et son autre frère Hippolyte. A l'aide de leurs Archives de famille et de celles des maisons de Nevers et de Montmorency, ils formèrent une collection de lettres originales de personnages illustres, classées par règnes. Elle n'a pas été perdue et comprend encore cent cinquante volumes, un des plus beaux ornements de notre Bibliothèque Nationale. L'étude des *Autographes* comprend à la fois la recherche des signatures et autres simples écrits, et celle de documents plus étendus émanant directement de leurs auteurs, comme lettres, minutes, manuscrits d'ouvrages, etc.

Il existe entre ces deux catégories de pièces toute la distance que nous nous plaisons à reconnaître entre la fantaisie et l'érudition, entre le bibliomane à l'esprit plus ou moins étroit et le bibliophile fin et délicat qui, comme Victor Cousin, ne peut lire ses auteurs préférés que dans des éditions originales admirablement conservées.

L'étude des documents originaux de ce genre a été surtout préconisée par Augustin Thierry qui, l'un des premiers, déclara que les chartes, lettres et autres pièces écrites, devaient peser du même poids dans la balance des maté-